

Petit déjeuner : mardi 17 janvier 2012

Dématérialisation et sécurité juridique

La dématérialisation des échanges et des documents est-elle une menace pour la sécurité juridique des transactions ?

Vous êtes confrontés quotidiennement à ces interrogations :

- Un e-mail est-il une preuve équivalente à un écrit papier?
- Qu'est-ce qu'une signature électronique ?
- Peut-on envoyer une lettre recommandée électronique ?
- Dans quelles conditions un contrat électronique est-il valablement conclu ?

Pour y répondre :

8h45 : Accueil autour d'un café

9h00 à 9h45 : Aspects juridiques de la dématérialisation

Intervenants :

- Jean-Philippe LECLERE, avocat
- Josquin LOUVIER, avocat

9h45 à 10h30 : La société CLEARBUS présentera son application de Service Postal Numérique

Intervenants :

- Guy DUBRISAY, directeur développement
- Jean-Marc LEFEBVRE, directeur industrialisation

Inscription gratuite obligatoire avant le 13 janvier : leclere.avocat@orange.fr

Lieu : salle de réunion – Inovallée - 18 chemin du Vieux Chêne

Pour toute information complémentaire :

Leclere - Avocats
22, avenue Doyen Louis Weil
38000 Grenoble
☎ 04.76.27.73.50